

# RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

**Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP)**

**Avis à manifestations d'intérêt National (AMI) POUR le recrutement d'un expert en Environnement**

**AMI N° ADHOC 2024**

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du PAA 2024 (actualisation N°3) paru sur le site [www.armp.mr](http://www.armp.mr) le 08 octobre 2024.

## I. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du Projet Jeunesse, Culture et Sport, financé par l'AFD, l'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) est chargée de mettre en œuvre la composante 1 de ce projet. Le projet vise à aménager des équipements publics dédiés au sport et à la culture dans les quartiers vulnérables d'Arafat, de Dar Naim et de Nouadhibou. Afin de garantir le succès de ces aménagements, il est essentiel d'évaluer l'impact environnemental des travaux tant en amont qu'en aval.

Dans cette optique, l'ANESP souhaite s'entourer de l'expertise d'un consultant spécialisé en environnement. Ce dernier accompagnera l'ensemble du processus en veillant à l'élaboration d'un plan de gestion environnementale. Il collaborera étroitement avec les bureaux responsables des études et du suivi des ouvrages pour s'assurer que les normes environnementales soient rigoureusement respectées, **tant durant la phase d'étude que lors de l'exécution des travaux.**

## II. Objectifs de la mission

Pour garantir la conformité aux normes environnementales et sociales, l'environnementaliste aura pour missions principales de :

- ✓ Veiller à ce que le projet soit exécuté dans le respect de la législation nationale en matière de l'environnement et au respect des normes environnementales suivantes :
  - Politique de maîtrise des risques environnementaux et sociaux de l'AFD  
<https://www.afd.fr/fr/politique-dc-maitrise-des-risques-environnementaux-et-sociaux-lies-aux-operations-financees-par-l-afd>
  - Les Normes environnementales et sociales (NES) de la Banque Mondiale  
<https://thedocs.worldbank.org/en/doc/936531525368193913-0290022018/original/EnvironmentalSocialFrameworkFrench.pdf>
  - Les directives environnementales, sanitaires et sécuritaires générales de la Société Financière Internationale (SFI) du groupe Banque Mondiale  
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/157871484635724258/pdf/112110-WP-Final-General-EHS-Guidelines.pdf>
- ✓ S'assurer que la conception et la construction des espaces sportifs et culturels minimisent les impacts environnementaux négatifs ;
- ✓ Contribuer à l'alimentation du système de suivi Environnemental et Social en effectuant des rapports Périodiques sur l'avancement du projet et ses impacts ;
- ✓ Préparer et communiquer régulièrement des rapports de suivi de la mise en œuvre du Plan d'engagement environnemental et social ( PEES) Ces rapports peuvent être des rapports dédiés ou bien une section d'un rapport de suivi de la mise en œuvre des investissements.
- ✓ Suivre les risques environnementaux et sociaux du projet décrits dans le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), puis dans les Plans de Gestion Environnemental et Social (PGES)
- ✓ Présentation des parties prenantes, des actions de consultations et d'information, ainsi que le mécanisme de gestion des plaintes dans les Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) à la satisfaction de l'AFD. Les rapports de suivi de la mise en œuvre du PEES présente la mise en œuvre de ces aspects.

- ✓ Effectuer toute autre tâche concourante aux objectifs du projet et demandée par la Direction Générale de l'ANESP.

### III. Profil recherché

- ✓ Niveau de diplôme universitaire ou équivalent (BAC + 4) en environnement, sciences sociales, ingénierie ou tout autre domaine similaire ;
- ✓ Au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle dans la gestion environnementale et sociale, idéalement dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux.
- ✓ Maîtrise du Français (écrit et oral) : obligatoire.
- ✓ Bonne connaissance de l'Arabe (écrit et oral) est requise. La connaissance des langues nationales est un atout.

### IV. Modalités de Candidature

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier de candidature composé de :

- Un curriculum vitae détaillé
- Une lettre de motivation
- Des copies des diplômes, certificats et attestation de travail

Les candidats intéressés peuvent déposer leur Candidatures **sous plis fermés avec la mention « Avis à manifestations d'intérêt National (AMI) POUR le recrutement d'un expert en Environnement »** à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **Agence Nationale de l'Exécution et de Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne coté est, Ilot V Lot 90 D, Rue Gandhi - Nouakchott, Tél : + (222) 45 24 14 78** ou par email à l'adresse suivante : [info@anesp.mr](mailto:info@anesp.mr) (tous les documents doivent être transmis en format PDF).

La date limite du dépôt ou envoi des dossiers de candidatures est **le lundi 27 octobre 2024 à 16h**